

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0013442

Optique

160689

Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 589 Société :
 Actif Pensionné[e] Autre :
Nom & Prénom : BENCHAIB EL ARBI
Date de naissance : 1943
Adresse : Hay Esperance 2 Rue 19 n° 11. Annabéa
2059a Béchara
Tél. : 0660241308 Total des frais engagés : 151,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 06.04.23

Nom et prénom du malade : BENCHAIB EL ARBI Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Arthrose*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *pas d'accident*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/05/2023

Signature de l'adhérent[e] :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/04/23	C		6	 Dr. Adil YAHIA Chirurgie Orthopédique Res. Al Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M. Casablanca - Tél.: 0522 620 603 INP : 091042804

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06/04/23	151110

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

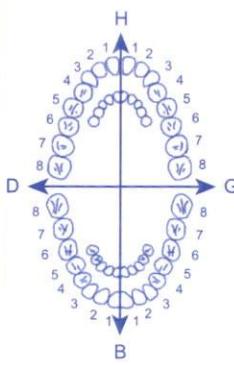
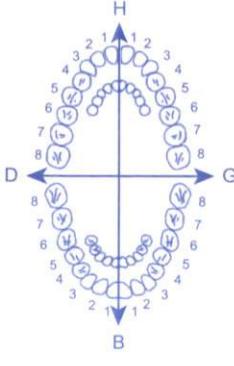
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Adil YAHIA ORDONNANCE

Chirurgie. Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M
Casablanca - Tél: 0522 620 603
INP : 091042804

A..... le 06/04/23

A = BENCIHAIB EL ARBI

1) New flex worn good

S.V

g. 41.80 -
S 6,30 -
Topli

2) Due to

S.V

Topli = Boni (117)

T = A (111)

INP: 092050814

PHARMACIE RIZK
LA MAMI BALOUA
DR EN PHARMACIE
S. PROPS. H. Ahmed Makouer Rizk
Ain Sebaa CASABLANCA
TÉL: 322.35.85.20

Dr Adil YAHIA
Chirurgie. Orthopédique
Rés. Al Assil Bd Ali Yata Imb. 54 - H.M
Casablanca - Tél: 0522 620 603
INP: 091042804

WARM-UP GEL

For loosening up and relaxing

What is newflex Warm-up Gel and how do you use the product?

newflex Warm-up Gel is designed for instant and direct application, especially before sports activity. It reduces the risk of injury. For greater mobility in sports, with natural, relaxing, smoothing, beneficial essential plant oils. Contains no parabens. Dermatologically tested.

Relaxes, warms, eases tensions, beneficial, stimulates the circulation. Soothes and cares for dry skin.

What do you need to know about using newflex Warm-up Gel?

- It is important to observe the User Information.
- Massage the relevant parts of the body vigorously before sports activity.

When must newflex Warm-up Gel not be used?

No unwanted effects are known where newflex Warm-up Gel is used properly.

Do not use newflex Warm-up Gel:

- on open wounds
- together with compresses that make an airtight seal. Oil of lemons can irritate the skin.
- before sunbathing or using a sunbed.

When should you take special care when using newflex Warm-up Gel?

- No special precautions are necessary if used properly.
- Let medical staff know if you are suffering from any illnesses, have any allergies, or are taking other medicines. This includes medicines that you have bought yourself.

How do you apply newflex Warm-up Gel?

newflex Warm-up Gel has been developed for one-off use, for example before sports. If you have any doubts, ask a medical professional such as your doctor or pharmacist.

Instructions for use:

Apply the product onto the corresponding areas of skin, and massage it in thoroughly.

What unwanted effects can newflex Warm-up Gel have?

To date, no unwanted effects have been reported where the gel is used properly.

What else must be noted?

- Store out of reach of children!
- Protect it from heat! Store at room temperature, below 30 °C.
- Do not allow it to come into contact with the eyes. Oil of lemons can irritate the skin.

جبل التسخين

مهدي ومحفظ التوتر

ما هو جبل التسخين newflex ومني ينفي استخدام هذا المنتج؟
جبل التسخين newflex مخصوص لاستخدام الفوري والمماشر خاصة قبل ممارسة انشطة رياضية. وهو يقلل من خطورة التعرض لإصابات. يوفر مزيد من إمكانية الحركة عند ممارسة الرياضة وذلك باستخدام زيوت نباتية طيارة طبيعية ومحفظة التوتر وسلسة ومرحية. ولا يحتوي على بارابين وتم اختباره على الجلد.

محفظ للتوتر ومسنن ومحفظ للشد العضلي ومرطب ومنشط للدورة الدموية. يعتني بالجلد الجاف وبهده.

ما الذي يجب مراعاته عند استخدام جبل التسخين newflex؟

- ينفي اتباع معلومات المستخدم بعناية!
- قم بذلك أجزاء الجسم المغربية قبل ممارسة نشاط رياضي.



ما هي امراض ومتلازمة التي ينفي اثار غير مرغوب فيها.

ما الذي يجب مراعاته أيضاً؟

- احفظه بعيداً عن متناول الأطفال!
- احفظه بعيداً عن الحرارة. يذوب في درجة حرارة أقل من 30 درجة مئوية.
- يحظر دخوله إلى العينين. زيت الليمون قد يسبب تهيج بالجلد.

Notice: Information de l'utilisateur

D-CURE 25 000 UI, solution buvable; boîte de 4 ampoules.

D-CURE 2 400 UI; solution buvable en gouttes; flacon de 10 ml.

Cholécalciférol (Vitamine D 3)

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous. Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien. Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire. Adressez vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information. Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice. Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?
3. Comment prendre D-Cure ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver D-Cure ?
6. Information supplémentaires.

1. Qu'est-ce que D-Cure et dans quel cas est-il utilisé ?

Classe pharmacothérapeutique :

Vitamines.

Indications thérapeutiques :

Le D-CURE est indiqué dans les cas suivants :

- Prophylaxie de rachitisme et ostéomalacie chez les enfants et les adultes ;
- prophylaxie de rachitisme chez les nouveaux nés prématurés.
- prophylaxie d'une déficience en vitamine D chez les enfants et les adultes portant un risque identifié.
- prophylaxie de l'ostéoporose,
- apport déficient en vitamine D : stéatorrhée, obstruction biliaire, cirrhose, gastrectomie, personnes âgées (alités ou sortant peu) ;
- traitement et/ou prophylaxie de la déficience en vitamine D : croissance, grossesse, lactation, prise d'anti-convulsivants ;
- prophylaxie d'une déficience en vitamine D chez les enfants et les adultes présentant une mal absorption ;
- traitement de rachitisme et ostéomalacie chez les enfants et les adultes ;
- hypoparathyroïde idiopathique ou post-opératoire, pseudo-hypoparathyroïdie ;
- traitement d'appoint, en association avec le calcium, des médicaments inhibant la résorption ostéoclastique ou stimulant la formation osseuse, utilisés dans le traitement de l'ostéoporose.

N.B. : Une alimentation variée joue également un rôle prépondérant dans la prévention des carences en vitamine D.

2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser D-Cure ?

Ne prenez jamais D-CURE :

- si vous êtes allergique à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- Si vous avez une sensibilité particulière à la vitamine D (lésions tissulaires de différents organes).
- Si votre sang présente une teneur trop élevée en calcium en particulier chez le nourrisson.
- Si votre urine présente une teneur trop élevée en calcium en particulier lorsque des calculs rénaux sont présents.

Avertissements et précautions :

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre D-CURE.

- La vitamine D sera administrée avec prudence chez les patients présentant une insuffisance rénale, une lithiasie ou une maladie cardiaque car, chez ces patients, les risques liés à une hypercalcémie sont plus importants.
- Il y a lieu de vérifier la phosphatémie.
- Suspendre le traitement en cas de symptômes dus à l'excès en vitamine : fatigue, nausées, diarrhées, augmentation du volume des urines.
- L'utilisation de fortes doses de vitamine D suppose un contrôle étroit de la teneur en calcium dans le sang et/ou de la teneur en calcium dans les urines.
- La prudence s'impose chez les patients sous médicaments apparentés à la digitale.
- Si vous prenez déjà d'autres médicaments, veuillez lire également la rubrique « Interactions avec d'autres médicaments ».

Autres médicaments et D-Cure :

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

- La phénytoïne (médicament utilisé dans l'épilepsie), le phénobarbital (somnifère), la carbamazépine, la pyridimone pris durant des périodes prolongées peuvent accélérer le cycle dans l'organisme du calciférol (= forme majeure circulante de la vitamine D).
- Un traitement aux glucocorticoïdes pourraient altérer le métabolisme de la vitamine D.
- Les risques d'une augmentation de la teneur en calcium dans le sang par excès de vitamine D sont accrus chez les patients sous médicaments apparentés à la digitaline.
- La prise simultanée de fortes doses de vitamine D et de calcium (qui par ailleurs peut être nécessaire) augmente le risque d'une augmentation de la teneur en calcium dans le sang (contrôle biologique assuré).
- L'administration concomitante de diurétiques thiazidiques peut accroître le risque d'hypercalcémie.

Interactions avec les aliments ou les boissons :

Non applicable.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament. L'administration de vitamine D peut être nécessaire chez la femme enceinte (besoins journalier : 6 gouttes de D-CURE ou 1 ampoule par mois) et sera sans danger aux doses thérapeutiques.

La vitamine D passant dans le lait maternel, évitez la prise de fortes doses par la mère pendant l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines :

Aucune contre indication n'est connue à ce jour.

3. Comment prendre D-Cure ?

Veuillez suivre rigoureusement les instructions de la notice, à moins que votre médecin vous en ait donné d'autres... pharmacien.

Si aucune amélioration n'apparaît, veuillez consulter à nouveau votre médecin.

- Posologie et durée du traitement :

Que ce soit à titre préventif ou curatif, à chaque indication de la vitaminothérapie D correspond une posologie qui lui C'est sur cette base que le schéma suivant a été établi :

1) Doses très faibles : (2 gouttes de D-CURE 2 400 UI par jour),

- usage préventif après une ablation partielle ou totale de l'estomac, chez les personnes âgées.

2) Doses faibles : (6 à 14 gouttes de D-CURE 2 400 UI par jour ou 1 ampoule de D-CURE 25 000 UI par mois),

- prévention de l'ostéoporose ; 6 à 12 gouttes par jour ou 1 ampoule par mois ou tous les 2 mois, il est nécessaire d'assurer en même temps un apport de calcium.

D-CURE* AMPOULE

6 118001 320080

u votre

PPV: 56,30 DH

LOT: 22J17D

EXP: 10/2024